

# Automotive Shock Absorbers/Struts

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 11/24/2014 Date de révision: 11/20/2018 Version: 2.1

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Automotive Shock Absorbers/Struts  
Code du produit : Pas disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Automobile - Systèmes de suspension  
Description du produit : Ce produit est un amortisseur de chocs/jambe de force métallique qui contient 100 à 400 ml d'huile hydraulique et 0,35 MPa d'azote gazeux pressurisé scellé dans l'amortisseur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant**  
KYB Americas Corporation  
2625 North Morton  
Franklin, IN 46131 - USA  
T (317) 736-7774

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 424-9300

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Ce produit, tel que vendu, est classé comme un « article » dans OSHA HAZCOM 2012, sous-partie Z-, substances toxiques et dangereuses et de la Loi sur les produits dangereux, Paragraphe 12(i), et en tant que tel, il est exempté de l'exigence pour la classification. Cependant, il y a un mélange d'huile à amortisseur et d'azote gazeux scellés dans cet article qui peut comporter les dangers suivants, si libéré :

Gaz Sous Pression – Gaz comprimé  
Danger par aspiration 1

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Ce produit, tel que vendu, est classifié comme un « article » dans OSHA HAZCOM 2012, Sous-partie Z - Substances toxiques et dangereuses et selon la loi sur les produits dangereux, paragraphe 12(i), de sorte qu'il est exempt de l'exigence pour l'étiquetage. Pour référence, les éléments de l'étiquette qui s'appliqueraient aux dangers pour le mélange d'huile d'amortisseur et à l'azote gazeux sont les suivants :

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS04

GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

: Danger

Mentions de danger (GHS) :

: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS) :

: En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. NE PAS faire vomir. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable.

# Automotive Shock Absorbers/Struts

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 3.2. Mélange

| Nom                                                     | Identificateur de produit | %    |
|---------------------------------------------------------|---------------------------|------|
| Acier/Caoutchouc                                        | Pas disponible            | 85   |
| Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités | (n° CAS) 64742-55-8       | 21.6 |
| Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités | (n° CAS) 64742-53-6       | 4.8  |
| Azote                                                   | (n° CAS) 7727-37-9        | 0.1  |

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Si l'azote gazeux ou des vapeurs d'huile sont inhalées, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la réanimation artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact avec le mélange d'huile à amortisseur de chocs, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec le mélange d'huile à amortisseur de chocs, se rincer immédiatement abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si cela est simple à faire, retirez les lentilles de contact si vous en portez. Si l'irritation persiste, demander une assistance médicale.
- Premiers soins après ingestion : Si le mélange d'huile à amortisseur est avalé, NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Si le joint d'étanchéité est brisé, les gaz, les brumes et les vapeurs peuvent s'échapper et peut causer l'irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : L'exposition aux produits chimiques peut causer des irritations à la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : L'exposition aux produits chimiques peut causer de l'irritation aux yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/lésions après ingestion : Mélange d'huile à amortisseur de chocs peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse, dioxyde de carbone, ou produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Inconnu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone et oxydes d'azote. Les appareils au gaz pressurisé libéreront leur gaz (au niveau du joint) lorsqu'ils sont exposés au feu. La chaleur augmentera la pression et cela peut provoquer l'éclatement du réceptacle.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Rafraîchir les conteneurs fermés exposés à l'incendie avec de l'eau. Utiliser un jet indirect ou une brume d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

# Automotive Shock Absorbers/Struts

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Éliminez toute source d'ignition. Contenez et/ou absorbez le Mélange d'huile à amortisseur de chocs déversément avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
- Procédés de nettoyage : Rassemble, puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Essayez tout absorbant excédant. Ventilez la zone.

### 6.3. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. N'avez pas le produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- Mesures d'hygiène : Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer. Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-55-8) |                                      |                                                   |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------|
| ACGIH                                                                | ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )       | 5 mg/m <sup>3</sup> Brouillard d'huile (minérale) |
| OSHA                                                                 | OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )  | 5 mg/m <sup>3</sup> Brouillard d'huile (minérale) |
| NIOSH                                                                | NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> ) | 5 mg/m <sup>3</sup> Brouillard d'huile (minérale) |
| IDLH                                                                 | IDLH (mg/m <sup>3</sup> )            | 2500 mg/m <sup>3</sup>                            |
| Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6) |                                      |                                                   |
| ACGIH                                                                | ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )       | 5 mg/m <sup>3</sup> Brouillard d'huile (minérale) |
| OSHA                                                                 | OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )  | 5 mg/m <sup>3</sup> Brouillard d'huile (minérale) |
| NIOSH                                                                | NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> ) | 5 mg/m <sup>3</sup> Brouillard d'huile (minérale) |
| IDLH                                                                 | IDLH (mg/m <sup>3</sup> )            | 2500 mg/m <sup>3</sup>                            |
| Azote (7727-37-9)                                                    |                                      |                                                   |
| ACGIH                                                                | Non applicable.                      |                                                   |
| OSHA                                                                 | Non applicable.                      |                                                   |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.
- Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.
- Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
- Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

# Automotive Shock Absorbers/Struts

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                        |                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| État physique                                          | : Amortisseur de chocs/jambe de force: Solide<br>Mélange d'huile à amortisseur de chocs: Liquide<br>Nitrogen gas: Gaz |
| Apparence                                              | : L'huile hydraulique et l'azote gazeux dans un amortisseur de chocs/jambes scellés                                   |
| Couleur                                                | : Métallique                                                                                                          |
| Odeur                                                  | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Seuil olfactif                                         | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| pH                                                     | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Point de fusion                                        | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Point d'éclair                                         | : Mélange d'huile à amortisseur de chocs: 140 - 155 °C (284 °F - 311 °F)                                              |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Non inflammable                                                                                                     |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Solubilité                                             | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Log Pow                                                | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Viscosité                                              | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible                                                                                            |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible                                                                                            |

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales. Ne pas conserver à des températures dépassant 50 °C (122 °F).

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides minéraux forts, oxydants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone et oxydes d'azote.

### SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                |               |
|----------------|---------------|
| Toxicité aiguë | : Non classé. |
|----------------|---------------|

# Automotive Shock Absorbers/Struts

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| <b>Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-55-8)</b> |                            |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| DL50 orale rat                                                              | > 5000 mg/kg               |
| DL50 cutanée lapin                                                          | > 2000 mg/kg               |
| CL50 inhalation rat                                                         | 3900 mg/m <sup>3</sup> /4h |

  

| <b>Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-55-8)</b> |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| DL50 orale rat                                                              | > 5000 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin                                                          | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat                                                         | 2.18 mg/l/4h |

|                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Mutagenicité sur les cellules germinales                              | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Cancérogénicité                                                       | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Toxicité pour la reproduction                                         | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                                                                                                                                                                                            |
| Danger par aspiration                                                 | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.                                                                                                                                                                                                 |
| Symptômes/lésions après inhalation                                    | : Si le joint d'étanchéité est brisé, les gaz, les brumes et les vapeurs peuvent s'échapper et peut causer l'irritation des voies respiratoires.                                                                                                                                      |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau                          | : L'exposition aux produits chimiques peut causer des irritations à la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.                                                                                                   |
| Symptômes/lésions après contact oculaire                              | : L'exposition aux produits chimiques peut causer de l'irritation aux yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.                            |
| Symptômes/lésions après ingestion                                     | : Mélange d'huile à amortisseur de chocs peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. |

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| <b>Automotive Shock Absorbers/Struts</b> |             |
|------------------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité             | Non établi. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| <b>Automotive Shock Absorbers/Struts</b> |             |
|------------------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation             | Non établi. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédérale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

# Automotive Shock Absorbers/Struts

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Département du transport (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences du DOT/TMD

Désignation officielle de transport (DOT/TMD) : Objects sous pression hydraulique ou pneumatique (contenant un gaz non inflammable).  
Classe (DOT/TMD) : 2.2  
Étiquettes de danger (DOT/TMD) :



DOT Emballage non vrac (49 CFR 173.xxx) : 302;304  
DOT Emballage en vrac (49 CFR 173.xxx) : Aucun  
DOT Exceptions d'emballage (49 CFR 173.xxx) : 306(f)(4)  
TMD Provisions spéciales (SOR/2014-306) : 40;143  
TMD Quantités exclues (SOR/2014-306) : E0

#### Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.  
Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont inscrits à ou exclus de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

#### 15.2. Réglementations des États – USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

### SECTION 16: Autres renseignements

Date d'émission : 11/24/2014  
Date de révision : 11/20/2018  
Version : 2.1

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*